

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PAYS

1. Démographie

- Population 4 976 171 en 2003 = habitants (plan stratégique)
- Femmes en âge de procréer en 2003 = $4\,976\,171 \times 25\% = 1\,244\,043$
- Enfants de 0 à 11 mois : $4\,976\,171 \times 4\% = 199\,047$
- Taux d'accroissement annuel de la population = 2,46%
- Indice synthétique de fécondité : 5,4%
- Taux de mortalité infantile = 80 pour 1000
- Taux de mortalité maternel pour cent mille : 478

2. Economie

Produit national brut PNB = 320 USD par habitant (*rapport Banque Mondiale de 1999*).

Le Togo n'a pas de programme d'ajustement structurel.

3. Système de santé

3.1 Aperçu sur le PEV

La division de l'épidémiologie est subdivisée en trois services : le service des maladies transmissibles, le service des maladies génétiques et non transmissibles et le service d'immunisation.

Le PEV correspond au service d'immunisation de la division de l'épidémiologie.

Ce service est dirigé par un médecin de santé publique nommé par arrêté ministériel.
Il est chargé de :

Promouvoir l'intégration des activités de vaccination dans les activités de routine des formations sanitaires

- Coordonner, suivre, évaluer et superviser le déroulement des activités de vaccination dans l'ensemble du pays
- Concevoir et diffuser les supports de recueil des informations concernant les activités du PEV
- Coordonner l'appui des organisations nationales et internationales en matière du PEV
- Il participe à l'évaluation des couvertures vaccinales.

Le service de l'immunisation comprend trois sous services :

- Le sous service de L'IEC et de la mobilisation sociale
- Le sous service de la logistique et de la chaîne de froid
- Le service de surveillance des maladies cibles du PEV

3.2 Description de la pyramide sanitaire

Le cadre institutionnel du système de santé est de type pyramidal à trois niveaux : le niveau central (national), le niveau intermédiaire (ou régional) et le niveau périphérique (ou préfectoral).

Le niveau central est le sommet de la pyramide et comprend : le cabinet du Ministre de la santé et la Direction générale de la santé.

La Direction générale de la santé est subdivisée en deux centres hospitaliers universitaires et cinq directions centrales

qui sont :

- Direction de la planification, de la formation et de la recherche (DPFR)
- Direction des affaires communes (DAC)
- Direction des soins de santé primaire
- Direction des établissements de soins et des techniques de diagnostic
- Direction des pharmacies, des laboratoires et des équipements techniques

Chaque direction centrale est composée de plusieurs divisions.

Au niveau intermédiaire correspond aux directions régionales de la santé, (DRS) et les centres hospitaliers régionaux (CHR) qui sont les hôpitaux de références des régions.

Le pays est divisé en 6 régions sanitaires qui sont :

- La région Lomé commune
- La région maritime
- La région des plateaux
- La région centrale
- La région de la Kara
- La région des savanes

Le niveau périphérique est du système de santé est constitué par 30 directions préfectorales de la santé et 5 district sanitaires de Lomé. Il comprend les hôpitaux de préfectures et les unités de soins périphériques (USP).

Les principales structures sanitaires du pays sont :

- 3 Centres Hospitaliers Universitaires
- 5 centre hospitaliers régionaux
- 30 Hôpitaux de préfecture
- 6 hôpitaux secondaires dont 5 privés confessionnels
- 2 hôpitaux spécialisés (1 pédiatrique et 1 psychiatrique)
- 608 unités de soins périphériques

3.3 Carte sanitaire du Togo

- Nombre de structures sanitaires offrant effectivement les services de vaccinations : 608
- Equipe moyenne par structure sanitaire offrant les services de vaccination : 2 personnes (infirmier et accoucheuse/matrone)

3.4 Système d'approvisionnement en produits pharmaceutiques

Deux centrales d'achat au niveau central : la centrale d'achat des médicament essentiels génériques (CAMEG) et l'OCDI qui commandent les MEG dans les firmes et rétrocèdent aux formations sanitaires par l'intermédiaire des centrales régionales et des districts sanitaires.

3.5 Niveau d'implantation de l'initiative de Bamako

Toutes les formations sanitaires publiques et la plupart des privées font le recouvrement de coût surtout sur les médicaments génériques.